

Henry d. P. Steen  
Ed. N.

4

LE  
PÈRE DE THOUTMÈS III

---

FIGURINES ÉGYPTIENNES

DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

(Avec trois Planches)

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

---

Tirage à part du *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*. Vol. XXI.



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER


M DCCC XCIX



# LE PÈRE DE THOUTMÈS III

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

De qui Thoutmès III était-il fils? Cette question, qui, il y a quelques années, ne pouvait pas être résolue définitivement, me semble tranchée par les découvertes récentes, et en particulier par l'inscription d'  *Anna*, trouvée par M. Boussac et commentée par M. Maspero. Thoutmès III était fils de Thoutmès II. Cependant quelques égyptologues hésitent encore à admettre le renseignement si clair qui nous est fourni par cette inscription. Dernièrement, M. Lieblein<sup>1</sup> a proposé une interprétation de ce texte, d'après laquelle Thoutmès III serait le fils de Thoutmès I<sup>er</sup>, comme le croyait Hincks, et comme, à sa suite, l'ont cru Lepsius, E. de Rougé et Mariette. Ce qui, pour M. Lieblein, est la preuve la plus concluante de l'exactitude de sa traduction, et de l'ancienne opinion, c'est la statue d'Anebni au British Museum, qui, « formellement et sans équivoque, nous apprend que Thoutmès III était le frère de Hatshepsou ».

Le document capital dans cette question me semble être l'inscription d'Anna<sup>2</sup>, c'est pourquoi je voudrais en reprendre l'analyse, car, en serrant le texte de près, nous y trouvons l'explication de plusieurs des difficultés que l'on a vues dans la série des événements de cette époque, difficultés qui se résolvent d'elles-mêmes si l'on suit les règles élémentaires de la grammaire, et si l'on donne aux mots leur sens habituel et vrai<sup>3</sup>.

Comme l'a fort bien fait ressortir M. Maspero<sup>4</sup>, l'inscription d'Anna est détaillée, c'est la biographie d'un homme qui a été en rapports constants avec le souverain et sa famille. On ne peut donc pas supposer qu'il fasse erreur quand il s'agit de la parenté de ceux qui ont été ses bienfaiteurs, et dont il se plaît à décrire les bontés à son égard. En outre, cette inscription n'est pas un document officiel gravé sur les murs d'un temple; c'est une biographie écrite dans un tombeau. Il est clair qu'un document de cette nature a une tout autre valeur, et nous inspire plus de confiance que la dédicace d'une statue, où il fallait être bref et où l'on ne pouvait entrer dans les détails.

M. Lieblein fait remarquer que le seul roi nommé est Thoutmès II, et que les autres ne sont indiqués que par des indices plus ou moins certains. M. Lieblein me paraît n'avoir vu l'inscription que dans la publication du *Recueil*. Le fac-similé publié par M. Boussac nous montre ce qu'il restait de l'inscription lorsqu'elle a été découverte. Les lignes retrouvées ne commencent qu'au second tiers de la stèle, et, pour les cinq premières, il en manque plus de la moitié. Les noms des rois ont disparu avec le texte; en parti-

1. *Proceedings*, vol. XX, p. 93.

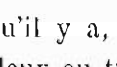
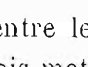

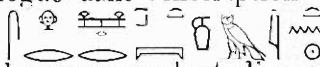
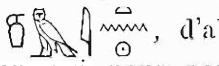

2. *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 106; *Mission arch. au Caire*, vol. XVIII.


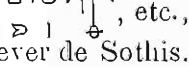

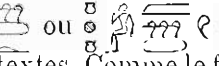


3. Par exemple, si l'on se rappelle que le mot  veut dire *fils*, et non pas *frère aîné, prédécesseur*.

4. *Proceedings*, vol. XIV, p. 170 et suiv.





Je ferai remarquer d'abord qu'il y a, entre les mots  et , un espace assez grand qui pouvait contenir deux ou trois mots, que nous ne pouvons remplacer que par conjecture. Je croirais volontiers qu'on y voyait Thoutmès II était le fils de Thoutmès I<sup>er</sup>. Quant aux mots , ils ne sont point rattachés à ce qui précède par une préposition ou par un verbe; ils sont là sous une forme absolue et indépendante. Nous trouvons quelque chose d'analogue dans l'inscription d'Amenemhat, qui nous parle de la mort de Thoutmès III<sup>1</sup>, . Brugsch a expliqué cette expression , d'abord comme voulant dire au coucher du soleil<sup>2</sup>. Cette interprétation qui nous paraît encore parfaitement exacte pour les exemples qu'il cite, Brugsch l'a retirée plus tard<sup>3</sup>, pour donner à l'expression un sens astronomique. Il me semble que la seconde interprétation ne détruit pas la première. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'expression est une indication de temps, du moment où Thoutmès III quitta la vie. Il s'éleva au ciel le soir, si l'on adopte la première explication, un certain jour du calendrier correspondant à une phase solaire si l'on adopte la seconde. Je crois que ces mots  ont un sens tout semblable : « il acheva ses années avec joie, l'épervier dans son nid, » veut dire : le jour ou la nuit de l'épervier dans son nid. L'explication de M. Lieblein que Thoutmès II était en bas âge à la mort de son père et que c'est lui qui est appelé : « l'épervier dans le nid » me paraît en contradiction avec le fait que nous avons une stèle de la première année de Thoutmès II<sup>4</sup>, qui raconte les campagnes qu'il fit pour soumettre les rebelles d'Éthiopie. On ne peut guère admettre qu'alors il fût encore un enfant d'un âge tout à fait tendre.

Dans la riche collection de textes astronomiques ou relatifs au calendrier que nous a laissée Brugsch, nous trouvons plusieurs exemples de cette date<sup>5</sup> : , la nuit de l'enfant dans son nid ou dans son berceau, ou même , etc., le jour (la date) de la nuit de l'enfant dans son nid. Il s'agit alors du lever de Sothis. Ailleurs<sup>6</sup>, nous voyons que  ou  est le nom du quatrième ou du cinquième jour épagomène, suivant les textes. Comme le fait remarquer Brugsch<sup>7</sup>, cet enfant c'est Horus, et lorsqu'il est dans son nid, c'est-à-dire dans les marais de Buto, il est représenté sous la forme d'un épervier. Nous pouvons donc, sans hésitation, prendre l'expression , « l'épervier dans son nid », comme l'équivalent de celle de « l'enfant dans son nid », ou, en tous cas, comme quelque chose de tout à fait analogue. De même aussi qu'à propos de Thoutmès III, l'expression  est introduite sans aucune préposition sans rien qui indique qu'il s'agit d'un jour ou d'une heure, de même aussi, dans ce cas, le jour est marqué par son nom sans rien qui montre

1. *Zeitschrift*, 1873, p. 7, I. 37.

2. *Zeitschrift*, 1874, p. 133 et suiv.

3. *Thesaurus*, p. 434 et suiv.

4. *Lepsius, Denkm.*, III, 16, c; *Sethe, Untersuchungen*, p. 81; *de Morgan, Catalogue*, I, p. 3.

5. *Thesaurus*, p. 96 et suiv.

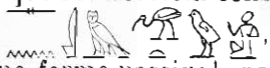
6. *Ibid.*, p. 468 et 481.

7. , BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 468; , *Dict. géogr.*, p. 570; , , , *ibid.*, p. 99.


que c'est une date. Je traduis donc : « Quand le roi se coucha comme vivant (quand, comme le soleil, il eut son coucher); paraissant au ciel, il termina ses années dans le bonheur (le jour ou la nuit) de l'épervier dans son nid... le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut maître du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. » Dans cette dernière phrase, il n'y a que des nuances qui me séparent de M. Lieblein.

En revanche, je comprends assez différemment la suite. Voici la traduction de M. Lieblein : « Je remplissais le cœur du roi en toutes ses places; il a fait plus pour moi que pour les nobles d'autrefois; j'atteignis l'âge des *amzou*, j'étais dans la faveur de Sa Majesté sur le trône de Râ. Je mettais sur la table d'offrandes du roi une plénitude de pains, etc. » M. Lieblein ajoute : « Dans toute cette partie... il s'agit probablement de Thoutmès I<sup>er</sup>. Ce qui me porte à le croire, c'est la mention d'une offrande qui ne peut bien être autre chose que l'offrande funéraire apportée par Anna après la mort de Thoutmès I<sup>er</sup>. . . Après avoir dit que Thoutmès I<sup>er</sup> était mort et qu'il avait laissé un jeune fils comme successeur, Anna ajoute quelques remarques sur le roi décédé; il mentionne les faveurs dont il avait joui sous le roi, et raconte qu'il avait eu soin de l'offrande funéraire de Thoutmès I<sup>er</sup>. »

En ce qui me concerne, je ne puis comprendre pourquoi tout ce qu'Anna nous dit dans les phrases traduites par M. Lieblein ne se rapporte pas à Thoutmès II, puisque immédiatement auparavant on nous a dit qu'il était monté sur le trône, et qu'il avait pris possession du pays. Thoutmès II n'était pas un enfant, nous l'avons vu. Rien de plus naturel que d'entendre Anna nous dire que, loin de pâlir sous le nouveau souverain, son étoile avait brillé d'un éclat encore plus vif. Il a toujours monté en grade. Je ne saurais admettre que tout ce morceau ne soit que la continuation de ce qui est dit de Thoutmès I<sup>er</sup>, dont on nous a décrit la mort. Rien absolument dans le texte ne nous indique qu'Anna revienne en arrière à Thoutmès I<sup>er</sup>, oubliant qu'il nous a raconté que Thoutmès I<sup>er</sup> était mort et que Thoutmès II lui avait succédé.

Je traduis aussi d'une manière assez différente ce que M. Lieblein considère comme étant une offrande funéraire à Thoutmès I<sup>er</sup>. Le verbe , que M. Lieblein rend par : je mettais une plénitude de... est une forme passive<sup>1</sup>, par conséquent exprime un acte dont Anna a été l'objet, et non l'auteur. Cela donne à la phrase un sens tout autre. Voici comment je crois qu'elle doit être interprétée : « J'étais le favori du roi dans toutes ses résidences<sup>2</sup>. Plus grand a été ce qu'il a fait pour moi, que (ce qu'avaient fait) ses prédécesseurs. J'ai atteint l'âge des *Amzou*, étant l'objet des faveurs du roi tous les jours<sup>3</sup>. J'étais pourvu abondamment, sur la table du roi, de pains, ceux qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande et de graisse, de légumes et de fruits divers, de miel, de pâte, de vin et d'huile. On soignait ma santé et ma vie d'après ce qu'avait dit Sa Majesté Elle-même, à cause de l'amour qu'Elle me portait. »

1. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, § 165.

2. Cette phrase semble indiquer que le , le favori du roi, devait l'accompagner partout, faisait partie de sa suite immédiate.

3. Je lis .



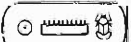




Si maintenant nous rapprochons les phrases qui parlent de la reine de celles qui se rapportent au fils de Thoutmès II, on voit qu'il y a opposition entre les idées, aussi bien qu'entre les personnes. D'un côté, le fils de Thoutmès II a hérité de ses droits et est assis sur le trône. De l'autre, la sœur de Thoutmès II est le maître du pays. Cette antithèse serait exprimée dans nos langues par l'une ou l'autre de ces conjonctions qui, pour la plupart, n'existent pas en égyptien, et qui sont remplacées le plus souvent par ce qu'on a appelé, à propos d'autres langues, l'arrangement paratactique des phrases. Si donc nous voulons rendre d'une manière complète l'idée de l'auteur égyptien, nous ajouterons des conjonctions, et nous traduirons : « *Quoique, ou bien que,* son fils, héritant de ses droits... s'assit sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur agit comme possédant le pays, » ou même : « Son fils, héritant de ses droits... s'assit... *mais* sa sœur, etc. » ou quelque chose d'analogue.

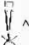
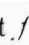




Je reprends tout le morceau à partir de la ligne 14 : « Je fus préposé à tous les travaux ; les faveurs dont j'étais l'objet étaient reconnues dans le palais, et mes privilèges auprès des officiers de la cour. Sa Majesté me pourvut abondamment de serfs, et mon pain venait du magasin royal tous les jours. Quand, au soir de sa vie, le roi, paraissant au ciel, acheva ses années dans le bonheur (la nuit de) l'épervier dans son nid... le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut prince du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. Alors, j'étais le favori du roi en tous lieux. Il fit pour moi plus que ses prédécesseurs, j'atteignis l'âge (la dignité) des intimes, étant dans la faveur de Sa Majesté tous les jours. Je fus pourvu abondamment, à la table du roi, de pains, de ceux mêmes qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande, de graisse, de légumes, de fruits divers, de miel, de gâteaux, de vin et d'huile. On s'occupait de ma santé et de ma vie d'après l'ordre du roi lui-même, à cause de l'amour qu'il me portait.

» Lorsque, paraissant au ciel, il rejoignit les dieux, quand même son fils, héritant<sup>1</sup> de ses droits comme roi du pays, régna sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur, la divine épouse Hatschepsou, agit en maître du pays, le royaume fut assujéti à sa volonté ; l'Égypte courba la tête devant ce rejeton bienheureux du dieu, issu de ses entrailles, depuis la province du Sud, et la borne méridionale, jusqu'aux extrémités du pays du Nord. Proférant de sages paroles, sa volonté fit régner la paix dans le pays, dès qu'elle se fit entendre<sup>2</sup>. Sa Majesté me prit à gré et m'aima, car elle reconnut mes mérites dans le palais ; elle m'enrichit de biens, etc. » De même que Thoutmès II, Hatschepsou continua à traiter Anna en vieux serviteur, qu'on soigne et auquel on ne demande plus guère de travail.

Ainsi, cette biographie, qui n'est pas un document officiel et qui nous inspire d'autant mieux confiance qu'elle est écrite dans un tombeau, nous apporte un renseignement d'une clarté qui ne laisse rien à désirer, c'est qu'à Thoutmès II succéda son *fils*, lequel, quoique héritier légitime, ne régna que de nom. Anna ne nous donne ni son nom (⊙ ), ni aucun de ses titres. Ici, M. Lieblein va m'opposer la statue

1. Peut-être même héritant *immédiatement*, suivant l'idée de Letronne.



2. Pour cette dernière phrase, ma traduction ne prétend pas donner autre chose que le sens général.

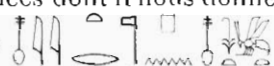
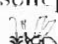
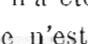
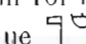
d'Anebni, où Thoutmès III est appelé  de Hatschepsou, ce qu'on traduit d'ordinaire par *frère*. A cela, je répondrai qu'à mon sens, c'est une erreur que de limiter la signification de  au sens propre du mot *frère*. En Égypte, un frère c'est un parent en ligne collatérale, souvent même pas très rapproché. Combien de fois n'ai-je pas entendu un fellah appeler frère quelqu'un qui n'était que son neveu ou son cousin germain! J'ai cité ailleurs le cas d'Abraham, qui, parlant de Lot, l'appelle son frère  $\text{אב}$ <sup>1</sup>. Il en est de même de Béthuel, qui est appelé frère d'Abraham quoiqu'il ne fût que son neveu<sup>2</sup>. Laban, qui n'était que cousin de Jacob, l'appelle également frère. En égyptien, de même qu'en hébreu, il n'y a pas de mot pour indiquer cette parenté, fils du frère, neveu du côté paternel<sup>3</sup>. Et même qu'on me cite des exemples de la périphrase   qui, à défaut de mot pour neveu du côté paternel, devrait exprimer ce degré de parenté. Peut-être pourrait-on la rencontrer dans une table généalogique, ou dans un document légal qui exige une grande rigueur dans les termes; mais je doute fort qu'elle se trouve dans le style courant, et surtout dans une dédicace de statue qui, par sa nature même, devait être brève. C'est que, de même que  peut exprimer divers degrés de parenté en ligne directe, tels que petit-fils ou descendant,  peut indiquer divers degrés en ligne collatérale. D'ailleurs, à supposer que les deux textes, celui d'Anna et celui d'Anebni, fussent en désaccord, ce que je conteste formellement, il me semble que celui qui doit faire loi, c'est la biographie d'Anna. Le favori des rois, qui faisait partie de leur suite immédiate, et qui nous raconte sa vie en détail, n'avait aucune raison, en parlant des souverains qu'il avait servis, d'indiquer leurs parentés autrement qu'elles n'avaient été réellement.



Quoique Thoutmès III fût sur le trône, Anna nous apprend que le roi de fait fut la sœur de Thoutmès II, Hatschepsou, la tante de Thoutmès III. Cette princesse usurpa le pouvoir à son profit, et le temple de Dér el-Bahari, aussi bien que ses autres constructions, nous montre quel fut le caractère de cette usurpation. La reine voulut à toute force se faire passer pour le *roi* légitime; elle prit tous les titres qu'aurait eus un roi, et elle se fit toujours représenter sous l'apparence d'un homme. Même sous ce déguisement, elle ne réussit pas à faire taire complètement l'opposition que ses sujets éprouvaient à ce qu'une femme occupât le trône; car, à Dér el-Bahari, elle prend presque toujours avec elle le roi légitime, l'héritier du trône, Thoutmès III; mais elle le met toujours à la seconde place. Telle représentation de Dér el-Bahari est le meilleur commentaire de l'inscription d'Anna : au second rang, le fils de Thoutmès II, Thoutmès III, avec ses titres royaux; au premier, la reine, qui a le pouvoir en main, et qui veut faire croire qu'elle est un homme. Anna ne vit pas Thoutmès III régner seul, il mourut pendant la régence de Hatschepsou.

1. Voyez en particulier *Genèse*, xiv. 14 et 16, où, quoique les Septante (éd. Tischendorf) lisent ἀδελφός, le copte traduit  $\text{ⲛⲉⲩⲉⲛ}$ .

2. *Genèse*, xxiv. 48.

3. M. Piehl vient de proposer le sens de « neveu du côté maternel » pour le mot   (*Sphinx*, III, p. 1). Je crois que le texte sur lequel s'appuie M. Piehl est susceptible d'une interprétation un peu différente.

Comparons maintenant cette biographie à celle d'Aahmès<sup>1</sup>; l'accord entre les deux documents est remarquable. Lui aussi ne reconnaît pas Hatschepsou comme *roi* quoiqu'il ait eu à se louer de sa bonté. Il a fourni une longue carrière, dans laquelle il a été le fidèle serviteur de toute une série de princes dont il nous donne le catalogue : Aahmès, Aménophis I<sup>er</sup>, Thoutmès I<sup>er</sup>, Thoutmès II,  « jusqu'à ce bon dieu, le roi Thoutmès III », qui est vivant au moment où le défunt est censé parler. Non seulement Thoutmès III est vivant, mais il est en possession du pouvoir et l'exerce seul, sans le partager avec personne; car Hatschepsou est morte, ainsi que sa fille Raneferou, de l'éducation de laquelle Aahmès avait été chargé. Pour lui, pas plus que pour Anna, Hatschepsou n'a été un roi légitime. Il ne lui reconnaît pas le droit de porter le titre de  : elle n'est que  ou . Il n'a donc aucune raison de lui donner une place dans la série des rois. Aahmès pense comme plus tard les souverains de la XIX<sup>e</sup> dynastie, qui ont banni Hatschepsou de leurs listes, parce qu'ils n'admettaient pas qu'une femme occupât le trône<sup>2</sup>, et qui remplaceront sur les monuments son nom par celui de Thoutmès II, le père de Thoutmès III, faisant croire ainsi à une association de père et fils<sup>3</sup>.

Remarquons, en terminant, la différence qu'il y a dans la manière dont les deux officiers parlent de Thoutmès III. Pour Anna, qui meurt sous la régence de Hatschepsou, Thoutmès III n'est que le fils du roi qui s'assied sur le trône, mais qui n'a pas le pouvoir. Pour Aahmès, qui vit encore après la mort de Hatschepsou, Thoutmès III est bien le roi, en possession de tous ses titres. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai émise ailleurs, et dans laquelle je me retrouve d'accord avec M. Lieblein, c'est que Thoutmès III ne compte les années de son règne qu'à partir du moment où il est seul, et où la reine a disparu. Le seul document qui peut faire penser que Thoutmès III comprenait dans le chiffre d'années de son règne celles qu'il avait passées sous la tutelle de sa tante, c'est la stèle d'Ouadi-Maghara<sup>4</sup>. Mais, sans parler du fait que la date et le nom de Thoutmès III sont écrits à contresens l'un de l'autre, Thoutmès III n'est appelé là que . Or, je ne crois pas qu'avant les époques troublées de la XXI<sup>e</sup> et de la XXII<sup>e</sup> dynastie, lorsque la distinction entre le roi et le grand-prêtre ou le général usurpateur est mal tranchée, on trouve une date dans laquelle le roi ne porte pas son titre de . En outre, ce qui nous est dit de l'an XV de Thoutmès III, dans la grande inscription de

1. LEPSIUS, *Denkm.*, III, 43, a.

2. M. Sethe (*Zeitschrift*, XXXVI, p. 38) conteste ce fait et s'appuie de l'exemple de la reine Skemiophris : « Die in den Königslisten der XIXten Dynastie, ohne jedes Bedenken aufgeführt wird. » Les listes de la XIX<sup>e</sup> dynastie sont au nombre de trois : deux d'Abydos et une de Saqqarah. Les deux listes d'Abydos appartiennent à un monument royal; aucune d'elles ne mentionne la reine Skemiophris de la XII<sup>e</sup> dynastie. Quant à la liste de Saqqarah, qui était dans la tombe d'un particulier, on y retrouve le nom de Skemiophris, à condition de corriger le trente-quatrième nom. Admettant cette correction, qui cependant peut se discuter, et s'expliquer autrement que ne l'a fait Mariette, il n'en est pas moins vrai que le nom de la reine est absent dans les documents officiels de Sétî I<sup>er</sup> et de Ramsès II. A ma connaissance, les seules listes où se voit le nom de cette reine, correctement écrit, sont le Papyrus de Turin et la liste de Karnak, qui date de Thoutmès III : encore, dans ces deux documents, la reine est-elle citée ou représentée comme un homme.

3. Au sujet de ces restaurations dues à la XIX<sup>e</sup> dynastie, voir mon article dans un prochain numéro de la *Zeitschrift* : « Un dernier mot sur la succession des Thoutmès. »

4. LEPSIUS, *Denkm.*, III, 28, 2.

Karnak, s'accorde mal avec ce qu'aurait été sa position, si Hatschepson avait encore été vivante à ce moment. Je suis toujours plus porté à croire que, suivant la tradition des souverains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, Thoutmès III commença son règne par une expédition en Nubie. C'est alors qu'il soumit ces peuples et ces localités dont il nous a laissé la liste, et dont les annales ne parlent pas; car ce qui nous en a été conservé ne commence qu'avec les campagnes du roi en Palestine et en Syrie.

## FIGURINES ÉGYPTIENNES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

### I

(Avec trois planches)

Les nécropoles égyptiennes de l'époque qu'on a appelée préhistorique, ou pré-ménite, c'est-à-dire antérieure à Ménès, le premier roi de l'histoire, ou dernièrement thinite, c'est-à-dire contemporaine des deux ou trois premières dynasties, sont très riches en vases de diverses formes; mais elles n'ont livré jusqu'ici qu'un petit nombre de figures humaines. M. Petrie en a découvert quelques-unes dans la nécropole de Nagada<sup>1</sup>. M. de Morgan en cite une provenant de Gebel el-Tarif<sup>2</sup>. Dernièrement, le Musée de Berlin en a acquis plusieurs, dont la provenance est incertaine<sup>3</sup>. Mais si la figurine humaine est plus rare que les représentations d'animaux, ces exemples nous prouvent qu'il en a existé, et il est bien possible qu'il s'en trouve, dans les musées, qui n'ont pas été reconnues et classées à la place qui leur appartient. C'est que, jusqu'à il y a peu d'années, on ne se doutait pas de l'existence de ces nécropoles, des richesses archéologiques qu'elles renferment, et de la phase qu'elles marquent dans le développement de la civilisation égyptienne. C'est ce qui me paraît le cas pour deux figurines qui se trouvent dans la collection Démétrio à Athènes. Je crois qu'il faut les rattacher à l'époque thinite, ainsi qu'une autre que j'ai acquise chez un marchand d'antiquités à Louxor, qui est maintenant au Musée archéologique de Genève et dont je parlerai en premier lieu.

(Pl. I.) Louxor est devenu maintenant l'un des principaux centres où les fellahs apportent les antiquités provenant des nécropoles telles que Nagada, El-Khezam, Gebelein et autres, qu'ils pillent et saccagent à leur aise. Aussi est-il bien possible que cette figurine ait été découverte dans une tombe à Nagada, comme on me l'a affirmé, mais on sait qu'il ne faut faire aucun fond sur les renseignements fournis par les marchands arabes.

1. PETRIE, *Nagada*, p. 13, 16, 45.

2. DE MORGAN, *L'Âge de la Pierre*, p. 151; *Ethnographie*, p. 52 et 54.

3. *Zeitschrift*, 1896, p. 151.

La vue de cette figurine n'a pas laissé que de me causer un certain embarras; elle est si différente de ce que nous connaissions jusqu'ici en fait de figurines égyptiennes archaïques, que j'ai eu quelques doutes soit sur sa provenance, soit sur son authenticité. Sur ce dernier point, mes doutes se sont dissipés, quand j'ai pu comparer la nature de la terre cuite dont elle est faite et le style de l'ornementation, avec d'autres objets de l'époque thinite déposés au Musée de Gizéh; et je suis heureux de pouvoir m'appuyer, à cet égard, sur le jugement de M. Quibell, l'un des explorateurs les plus expérimentés de ces nécropoles archaïques. Cette figurine est faite de la même terre noire, lissée, assez grossière, que des vases trouvés à Toukh, à Nagada, à Abydos, à El-Amrah' et ailleurs. L'ornementation qui se compose de lignes droites ou en zigzag et de pointillé, est gravée à la pointe et remplie d'une pâte blanche. M. Petrie nous apprend que cette poterie est rare dans les tombes qu'il a fouillées<sup>2</sup>, et il fait remarquer qu'elle ressemble à ce qu'on trouve plus tard sous la XII<sup>e</sup> dynastie, dans le Delta à Khataanéh<sup>3</sup>, où j'en ai découvert les premiers échantillons, et à Kahun<sup>4</sup>. Ce genre de céramique, ajoute encore M. Petrie, a été trouvé aussi à Chypre, en Espagne, en Bosnie et à Hissarlik. Évidemment, elle était répandue dans une grande partie du bassin de la Méditerranée, et elle correspond, suivant les localités, à des dates fort différentes. Tout dernièrement, l'école anglaise d'Athènes l'a trouvée dans l'île de Mélos; elle existe en Sicile, comme le prouvent les riches collections de Palerme et de Syracuse<sup>5</sup>, sans parler de l'Italie centrale, où il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qu'elle a avec le *bucchero nero* des périodes les plus anciennes.

La hauteur de la figurine est de seize centimètres. Elle représente une femme nue jusqu'à la ceinture. Le bas du corps est caché non par une jupe, mais par une pièce d'étoffe dont les deux bords ont été cousus ensemble obliquement, de manière à envelopper les jambes qui ne pourraient pas se mouvoir. La largeur des hanches, qui paraît au travers du vêtement, indique une stéatopygie marquée, quoique pas autant que dans les figurines découvertes par M. Petrie. Le vêtement est serré à la taille par une ceinture. Autour du cou est un large collier auquel pend un pectoral rond, en forme de disque. De ses deux mains, cette femme presse ses seins comme pour en faire sortir du lait.

Nous avons donc là une de ces figures nues ou à demi nues du genre de celles qu'on rencontre à Chypre, en Phénicie et dans les îles de la mer Égée<sup>6</sup>, et auxquelles on a donné des noms divers. On les a appelées Astarté, Istar, Baltis, Anaïtis, déesse mère. Généralement on a considéré ce type comme ayant une origine orientale, et comme

1. DE MORGAN, *L'Age de la Pierre*, p. 153, 157, 161.

2. *Nagada*, p. 38 et 63.

3. *Tell el-Yahoudjich*, pl. XIX.

4. PETRIE, *Kahun*, pl. XXVII.

5. Sur la diffusion de ce genre de poterie, voir MURRAY, *Handbook of Archaeology*, p. 10. Parmi les découvertes les plus récentes, il faut citer celles de M. Colini (*Il Sepolcreto di Remedello-Sotto*, pl. VII et XVIII).

6. En général, les femmes qui font ce geste sont nues. Voy. PERRON et CHIFFREZ, III, fig. 291, 321, 375, 380. Il en est qui portent une sorte de pagne, en particulier les plus anciennes, celles de Niffer, dont l'origine chaldéenne et la haute antiquité paraissent indiscutables. (V. FRITZE, *Jahrbuch des Arch. Instituts*, B. XII, p. 200.) On en connaît même de complètement vêtues. (PERRON et CHIFFREZ, III, fig. 281.)

ayant conduit à l'Aphrodite hellénique au travers de bien des transformations. A l'encontre de cette opinion, M. Salomon Reinach a soutenu que la déesse nue était une importation d'Occident en Orient, et que ce type était né dans les îles de la mer Égée, d'où il se serait répandu en Asie; mais nous sommes ramenés à l'ancienne idée par la découverte de nombreuses statuettes de ce genre, faite par l'Expédition américaine en Mésopotamie dans les couches chaldéennes les plus profondes. En outre, si la figurine qui nous occupe est vraiment de l'époque thinite, comme je ne puis m'empêcher de le croire, elle laisse bien loin derrière elle, comme antiquité, les statuettes égéennes les plus anciennes. Si on la compare aux figurines chaldéennes de Niffer, il y a là certainement un trait de ressemblance entre les deux civilisations, à ajouter à ceux qui ont été signalés par MM. Hommel et de Morgan, et dernièrement par M. Heuzey.

Ce n'était pas une simple amulette; elle a servi à contenir un liquide quelconque, car elle est creuse dans toute sa longueur, et elle a une ouverture au sommet du crâne pour verser le contenu. La chevelure est relevée en forme de diadème, une tresse épaisse aboutissant au milieu du dos forme une anse à l'aide de laquelle on suspendait cette figurine quelque part, car cette bouteille à forme humaine ne pouvait pas se tenir debout. Elle devait renfermer un liquide particulièrement précieux, dont l'effet magique ou curatif était très efficace et qui était censé sortir des seins de la déesse, si c'en est une. Ce qui le ferait croire, c'est une offrande funéraire qu'on rencontre assez souvent dans les tombes du Nouvel-Empire. Il s'agit de deux vases presque toujours de forme allongée et qui portent le nom de : ou . Ils renferment ou de l'eau ou quelquefois du lait . La formule d'offrande est la suivante : « Tu reçois l'eau qui jaillit des seins de ta mère Isis. »

Il est possible qu'il y ait là l'un de ces jeux de mots fréquents dans les inscriptions égyptiennes, et qui reposerait sur l'assonance entre le nom des vases, et le mot les seins. Mais, de même qu'un grand nombre d'offrandes, comme, par exemple, le vin, se nomment ce qui paraît les rattacher à Horus, il est possible que le liquide offert dans ces vases fût censé réellement être le lait de la déesse. Je crois aussi que c'était pour contenir une substance du même genre, et dont le grand prix ne permettait de mettre qu'une petite quantité, qu'on a fait une cavité de 1 pouce 1/4 de profondeur dans la tête de l'une des figurines trouvées par M. Petrie<sup>1</sup>.

La statuette noire que nous venons de décrire est d'un travail si grossier qu'on ne peut guère tirer de conclusions du type de la physionomie. Le nez est très proéminent, les yeux démesurément grands, le menton plutôt effacé. Il est toujours un peu hasardeux de fixer une date pour un objet dont on ne connaît pas la provenance exacte. Les fouilles ultérieures montreront si je me suis trompé en assignant cette figurine à l'époque

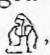
1. *Deir el-Bahari*, I, pl. VI à VII; Lepsius, *Denkm.*, III, 48.

2. SCHIAPARELLI, *Libro dei Funerali*, II, p. 330.

3. DÉMICHÈS, *Hist. Inschr.*, II, pl. 6, l. 11.

4. *Nagada*, p. 14.

thinite. Ce qui m'a paru militer le plus fortement en faveur de cette date, c'est la nature de la terre cuite, qui est tout à fait celle de la poterie noire de Nagada et d'Abydos. C'est aussi le fait d'avoir trouvé, dans une collection qui date de bien des années, deux figurines faites pour un emploi analogue, et qui sont de l'autre genre de poterie de Nagada, la terre rouge avec ornements peints en noir, comme cela se voit sur un grand nombre de vases et sur les figurines de M. Petrie.

Ces deux terres cuites, qui sont creuses aussi et qui servaient de vases, appartiennent toutes deux au Musée d'Athènes, à la collection Démétrio, où, grâce à l'obligeance de MM. Cavvadias et Stais, j'ai pu les faire photographier. Elles sont toutes deux de cette pâte rouge lissée, dont sont faits la grande majorité des vases trouvés dans ces anciennes sépultures. Celle de la planche II représente une femme agenouillée et visiblement près de devenir mère. Les membres inférieurs sont à peine détachés, sauf les pieds sur lesquels elle est appuyée. En revanche, les deux bras reposant sur les genoux sont assez bien modelés, surtout le long du dos. Il en est de même des seins qui sont très proéminents. En tenant compte des conventions de la reproduction graphique, on peut dire que cette femme est dans la position figurée par l'hieroglyphe , qui sert de déterminatif aux verbes « concevoir » et « être enceinte ». Tout le travail est très grossier, en particulier les traits de la physionomie. La figure est inégale. Le côté gauche étant plus petit, elle est tournée légèrement dans cette direction; les yeux sont d'un relief peu marqué. On les a dessinés au pinceau d'une grandeur très exagérée; le nez est gros et court, les lèvres épaisses, le menton plutôt fuyant. Cette femme porte un collier dessiné en noir sur la gorge et sur la nuque. On a également peint en noir le bout des seins et les ongles. La figure est creuse comme celle de Louxor, mais elle n'a pas une simple ouverture sur le crâne. Sur le sommet de la tête est un cou de bouteille, duquel part une anse qui aboutit derrière la tête. Devons-nous voir dans cette terre cuite une simple femme ou une déesse? Je ne saurais le dire; mais il me semble probable que le liquide qui était dans la cavité intérieure était considéré comme ayant une influence quelconque sur la parturition, cela me paraît indiqué par la forme du vase qui le renfermait.

La figure de la planche III, de même grandeur et de même substance que l'autre, d'un travail tout à fait analogue, doit provenir de la même tombe. Cette fois, c'est une figure masculine. Une ligne noire peinte autour du cou paraît indiquer le bord d'un vêtement dont ce personnage serait revêtu et duquel on voit sortir les jambes. Comme la femme, il est agenouillé, mais il a les deux coudes attachés derrière le dos: ce qui indique que c'est un prisonnier. Le lien qui joint les deux coudes est strié de noir: les cheveux sont marqués par des points noirs semés sur le crâne, et on lui a peint une barbiche au menton. Les yeux sont traités comme ceux de la femme, les lèvres ont été accentuées par un instrument tranchant qui a gratté le vernis. La figurine est creuse comme l'autre, l'orifice de la cavité est au sommet de la tête; l'anse qui allait du crâne aux épaules était brisée et a été refaite.

Voilà donc trois terres cuites dont on ne peut nier qu'elles diffèrent considérablement des objets de même nature, de style vraiment égyptien, et que nous pouvons

rattacher à une époque déterminée et connue, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouvel-Empire. J'ai déjà insisté sur ce que la nature de la poterie, qu'elle soit noire ou rouge, me paraissait classer ces figurines à l'époque archaïque thinite. Je crois aussi que ces statuettes creuses, munies d'une anse et contenant une petite quantité de liquide, ces figurines-vases, étaient un usage de cette époque reculée. J'ai vu cet hiver, à Louxor, une figure d'animal dont il était presque certain qu'elle venait de Nagada. Elle était en poterie rouge et représentait un ibex couché. Elle était creuse, ayant un orifice au sommet de la tête; les cornes de la bête, qui touchaient le dos, formaient une anse toute semblable à celle qui a été faite au moyen des tresses de la figure noire.

Les nécropoles de l'époque thinite sont loin d'être épuisées; les fouilles si heureuses de M. Quibell à Kom el-Ahmar nous ont révélé des monuments du plus haut intérêt appartenant à ces âges reculés, nous sommes donc fondés à espérer que les recherches subséquentes nous fourniront les éléments nécessaires à la reconstruction de cette antique civilisation<sup>1</sup>.

---

1. J'ai vu au Musée de Turin une figurine-vase rouge, fort semblable à celle d'Athènes; cependant le collier peint en noir, où l'on voit une fleur de lotus, est plus égyptien, et indiquerait une date plus récente.



FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE





FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE





FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

